

Initiative pour les défenseur·e·s des droits humains dans le monde – Phase 2



Initiative pour les **d**éfenseur·es
des **d**roits **h**umains dans le monde

Termes de référence

Cartographie des réseaux de défenseur·e·s des droits humains (DDH) au Bénin et plans de renforcement de leurs capacités

1. Contexte du projet « Initiative pour les défenseur·e·s des droits humains dans le monde »

Agir ensemble pour les droits humains coordonne le projet en tant que chef de file aux côtés de quatre opérateurs : l'Association Francophone des Commissions Nationales de promotion et protection des Droits de l'Homme (AFCNDH), la Fédération Internationale des ACAT (FIACAT), la Plateforme Droits Humains (PDH) et Tournons La Page (TLP). Tous sont membres de la PDH, composée de trente-six OSC françaises de défense des droits humains. Ce consortium mène pendant trois ans la seconde phase du projet (2025 – 2028) et coordonne les activités avec les partenaires nationaux de 8 pays.

Volet international de l'« Initiative Marianne pour les défenseurs des droits de l'Homme dans le monde » lancée le 10 décembre 2021 par la Présidence de la République française, ce projet entend améliorer la contribution de la France – pouvoirs publics et société civile – à la protection des défenseur·e·s des droits humains (DDH). En continuité des actions menées durant la première phase, le projet poursuit l'objectif d'améliorer la protection des défenseur·e·s dans les pays impliqués, à travers une approche préventive et collective de la protection. L'accent est mis particulièrement sur la concrétisation d'actions de prévention des risques, qu'il s'agisse des risques liés au contexte d'intervention des DDH et à leur environnement de travail, que des risques liés aux faiblesses internes aux réseaux de DDH. Durant cette seconde phase, le projet permettra la mise en œuvre d'activités dans huit pays (Bénin, Colombie, Côte d'Ivoire, France, Madagascar, Mexique, République du Congo et Togo).

Objectifs spécifiques du projet

L'objectif 1 du projet vise à renforcer l'action des acteur·ice·s des pays cibles (pouvoirs publics, autorités nationales et acteur·ice·s associatif·ve·s) pour la protection des DDH au Bénin, en Côte d'Ivoire, en France, à Madagascar, en République du Congo et au Togo.

Il s'agit d'abord de contribuer à l'amélioration de l'environnement de travail des DDH sur le plan juridique et institutionnel par des activités de formation, de plaidoyer national et international et de concertation avec les autorités de ces pays.

D'autre part, plusieurs activités seront réalisées pour favoriser la mise en place et/ou le suivi de cadres de concertation entre les autorités françaises et les DDH en soutenant l'opérationnalisation, par la diplomatie française, de la stratégie française « droits humains et développement » et des lignes directrices de l'UE sur les DDH.

Enfin, la Plateforme Droits Humains est en charge de l'institution d'espaces d'échanges entre pouvoirs publics (MEAE/AFD) et OSC françaises sur la protection des DDH et de la sensibilisation des acteur·ice·s associatif·ve·s français·e·s dans le cadre des échanges organisés via le partenariat entre la PDH et Coordination Sud.

L'objectif 2 vise à renforcer les réseaux de DDH accompagnés dans leur structuration, qu'elle soit organisationnelle, thématique ou géographique, afin de renforcer leurs capacités d'action et leur impact. Cet accompagnement passera **par l'identification de réseaux existants à travers des cartographies (au Bénin et en Colombie)**, par la mise en place d'actions de formations sur différentes thématiques afin d'améliorer la protection des DDH et de renforcer leur plaidoyer au niveau national et international, et par l'octroi de financements en cascade. Par ailleurs, les espaces de dialogue, d'échange et de concertation créés permettront le renforcement des liens entre les DDH isolé·e·s et/ou travaillant sur des thématiques sensibles et/ou peu couvertes par les DDH les plus connus·e·s (par exemple, environnement, corruption, droits des peuples autochtones, LGBTI, alternance démocratique).

2. Cartographie des réseaux de défenseur·e·s des droits humains au Bénin

2.1 Objectifs et résultats attendus de la prestation

Cette consultation pour la réalisation d'une cartographie des réseaux de DDH au Bénin s'inscrit dans le cadre de l'objectif spécifique 2 du projet visant à rendre les réseaux de DDH plus inclusifs, durables et effectifs dans l'ensemble des pays du projet. Cette initiative doit permettre aux réseaux de DDH de renforcer leurs capacités administratives et financières et d'élargir leurs champs d'action sur les plans thématique et géographique, selon la pertinence.

Outre la cartographie, pour atteindre ces résultats seront mises en œuvre des activités de concertation entre DDH impliqué·e·s sur diverses thématiques, des activités de renforcement de réseaux sur des questions sensibles, et/ou peu couvertes par les DDH les plus connus·e·s (notamment : environnement, corruption, LGBTIQ, santé sexuelle et reproductive, égalité des genres, alternance démocratique) ou des DDH isolé·e·s (sur le plan géographique - éloigné·e·s des capitales - ou stratégique).

Il est ainsi attendu du·de la consultant·e :

→ **Production d'une cartographie des réseaux de DDH au Bénin :**

- **Identifier au Bénin les coalitions/réseaux existants généralistes et thématiques de DDH**, en lien avec les Institutions Nationales de Droits de l'Homme, les ambassades, les Délégations de l'Union

Européenne ainsi qu'avec les différentes organisations opérant à l'échelle internationale et notamment continentale, (ex : AfricanDefenders, ProtectDefenders, la Commission Béninoise des Droits de l'Homme, etc.). La cartographie identifiera en creux quel·le·s sont les DDH thématiques qui ne participent actuellement à aucun réseau ou coalition et les raisons de cette situation.

- **Identifier les forces et faiblesses des réseaux/coalitions existants** notamment en termes de couverture géographique, couverture thématique ; estimer ou non le caractère « inclusif » de ces réseaux ;
- **Identifier des réseaux/DDH/organisations ayant la volonté et les capacités d'inclure des DDH peu représenté·e·s, isolé·e·s, vulnérables et qui agissent dans un domaine jugé prioritaire** par le projet (DDH hors capitale, DDH appartenant à des minorités, DDH luttant pour l'égalité des genres, DDH environnementaux, DDH anti-corruption et alternance démocratique, etc.) ;
- **Identifier quel·le·s sont les DDH les plus sujets aux menaces ainsi que l'origine de ces menaces ;**

→ Production d'un plan d'action ciblant les réseaux qui seront accompagnés au Bénin :

- Sur la base de la cartographie, le·s consultant·e·s réalisera·ont pour le Bénin, en lien avec les partenaires opérateurs du projet, **un plan d'action ciblant au moins deux réseaux et contenant des actions de formation et de soutien pertinentes.**
- **Les besoins et capacités des réseaux sélectionnés seront analysés et étudiés en tenant compte du contexte et du périmètre de leur travail**, de leurs enjeux et de ce qu'ils souhaitent faire et devenir, en prenant en compte leurs forces et faiblesses actuelles.
- **Les réseaux sélectionnés seront associés dès le début du processus à l'évaluation de leurs besoins dans une logique de co-construction** : c'est à partir d'éléments tirés de leur vision stratégique et d'un auto-diagnostic, qu'un plan de renforcement des capacités sera réalisé pour chaque réseau, répondant à ces besoins prioritaires (par exemple touchant à la gestion de projets, monitoring, sécurité, protection, stratégie associative, recherche de financements, outils numériques, animation, etc.).

2.2 Livrables attendus

- **1 cartographie** (fichier Excel) présentant les résultats des recherches et analyses des éléments cités ci-dessus, accompagné d'un **rapport narratif** détaillant ces résultats (format Word) ;
- **1 plan d'action** ciblant les réseaux qui seront accompagnés ainsi que les actions de formation et de soutien qui seront mis en œuvre.
-

3. Modalités de la prestation

La prestation pour la réalisation de l'étude se déroulera du 02 mai au 31 août 2026.

Des points réguliers seront organisés avec l'équipe d'Agir ensemble.

Les offres comportant des collaborateur·ice·s présent·e·s au Bénin seront privilégiées.



4. Compétences requises

- Connaissance approfondie :
 - Des droits humains et de la situation des DDH (enjeux, risques, etc.)
 - Des réseaux de DDH au Bénin
 - Des mécanismes de protection des DDH
- Discrétion vis-à-vis des actions des OSC agissant dans un domaine sensible ;
- Expérience préalable dans la réalisation de tels travaux ;
- Adhésion à la défense et la protection des droits humains ;
- Pédagogie, diplomatie, aisance relationnelle.

5. Responsabilité environnementale et sociale

Afin de promouvoir un développement durable, la/le consultant/e convient qu'il est nécessaire d'encourager le respect de normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale et parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement en cohérence avec les lois et règlements applicables dans le pays de réalisation du Projet.

6. Modalités de réponse

Les prestataires intéressé·e·s enverront une proposition constituée des éléments suivants :

- Un CV des consultant·e·s ;
- Un exemple d'étude réalisée sur cette thématique ou une thématique proche ;
- Une offre, contenant :
 - Une description de la compréhension de la mission ;
 - Une méthodologie présentant le contenu de la prestation délivrée, son déroulement et un calendrier de la mission ;
 - Un volet financier succinct qui prend en compte, en les détaillant, les coûts liés à la prestation (honoraires) ;

Le devis ne pourra pas dépasser le montant total de **3 000 euros TTC (honoraires et tous frais éventuels associés)**.

Les propositions sont à adresser par mail à la coordinatrice du projet « Défenseur.e.s », Marie FRANCOIS (m.francois@aedh.org) au plus tard le **15/04/2023 à 23h59** (heure de Paris) sous la référence « Cartographie Bénin - Projet Défenseur·e·s 2 ».

